



Chers parents,

Veillez trouver ci-dessous quelques informations importantes vous permettant de préparer au mieux la rentrée scolaire de septembre 2025.

Toute l'équipe de La Trinité vous souhaite de passer de belles vacances d'été avant de vous retrouver pour la rentrée !

RENTREE DES CLASSES 2025 / 2026

LA RENTRÉE DE TOUS LES ÉLÈVES AURA LIEU

LE LUNDI 1er SEPTEMBRE 2025

MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES HORAIRES

Du CP au CM2 :

- Accès par la porte principale de l'école à partir de 8h20 dans l'ordre indiqué ci-dessous :
- Accueil et appel sur la petite cour

Un seul parent accompagnateur

- CM2 – CM1/CM2 → **08h30** Appel et montée en classe
- CE2 – CM1 → **08h50** Appel et montée en classe
- CP – CE1 → **09h15** Appel et montée en classe

Pas d'étude ou de garderie lundi 1er septembre

La sortie sera échelonnée :

- CP = **16h25** (par la porte principale de l'école)
- CE1 = **16h20** (par le portail bleu)
- CE2 et CM1 = **16h25** (par le portail bleu)
- CM1/CM2 et CM2 = **16h30** (par le portail bleu)

Cantine assurée pour tous les élèves de primaire inscrits (du CP au CM2)

La garderie (CP) commencera le mardi 2 septembre 2025

L'étude (du CE1 au CM2) commencera le mardi 2 septembre 2025

CLASSES MATERNELLES

- Accès par la porte principale
- Accueil dans les classes
- **Un seul parent accompagnateur**

- Les COQUELICOTS → « Portes ouvertes », visite de classe :
(Grande Section)
 - de **9h45 à 10h30** Noms de A à D
 - de **10h45 à 11h30** Noms de E à L
 - de **13h30 à 14h15** Noms de M à P
 - de **14h30 à 15h15** Noms de Q à Z

- LES MUGUETS → « Portes ouvertes », visite de la classe :
(Moyenne Section)
 - de **9h30 à 10h15** Noms de A à C
 - de **10h15 à 11h00** Noms de D à LE
 - de **11h00 à 11h45** Noms de LO à Z

- LES ROSES → « Portes ouvertes », visite de la classe :
(Petite Section)
 - de **10h00 à 11h00** Noms de A à CH
 - de **11h15 à 12h15** Noms de CO à H
 - de **14h00 à 15h00** Noms de L à P
 - de **15h15 à 16h15** Noms de Q à Z

Apporter le matériel demandé (fournitures)

Les parents accompagnent les enfants et repartent avec eux.

La cantine n'est pas assurée pour les Maternelles le lundi 1 septembre

MARDI 2 SEPTEMBRE :

Cantine assurée pour les élèves inscrits en Maternelle et en Primaire.

Accès au secrétariat limité :

Pour toute information, toute modification (ex. jours de cantine, ...), privilégier le message mail **secretariat@latriniteneuilly.fr** ou par téléphone (01 46 24 95 45)

Pour toute demande de PAI ou renouvellement de PAI, s'adresser à l'enseignante spécialisée
Virginie Génovèse présente à l'école.

A l'attention des parents de petite section – Rentrée 2025/2026 :

Pour faciliter l'accueil de vos enfants dans la classe des Roses en début d'année, nous vous proposons l'organisation suivante :

- **du mardi 2 septembre au vendredi 12 septembre 2025**: les parents accompagnent leurs enfants jusqu'à la porte de la classe entre 8h30 et 8h50 (sauf enfants ayant des aînés admis à partir de 8h20). Ils repartent ensuite.
- **à partir du 15 septembre** : accueil devant la porte de l'école entre 8h30 et 8h50 (sauf enfants ayant des aînés admis à partir de 8h20) comme les autres classes maternelles.

En vous remerciant de bien vouloir respecter cette organisation.

HORAIRES DE L'ECOLE

Lundis - Mardis - Jeudis - Vendredis :

- Ouverture de l'école : **8h15** (matin) et **13h20** (après-midi)
- Fermeture de l'école : après les cours à **16h30**
Fin de la garderie à 18h00

HEURES DE CLASSE

ENTREE PAR LA PORTE PRINCIPALE DE L'ECOLE LE MATIN POUR TOUS LES ELEVES

- **CLASSES ELEMENTAIRES : CP - CE - CM :**

CP :	entrée de 8h15 à 8h30 /	à 11h40	/ sortie à 16h25 à la porte principale
CE1 au CM2 :	entrée de 8h15 à 8h30 /	à 11h40	/ sortie à partir de 16h20 au grand portail bleu

A **13h20** : reprise de externes des Classes élémentaires et maternelles.

En cas de retard des parents à la sortie des classes, les enfants (du CE1 au CM2) iront à l'étude et ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h30 et les familles devront régler la prestation « étude » au secrétariat.

- **CLASSES MATERNELLES : ROSES (PS) - MUGUETS (MS) - COQUELICOTS (GS) :**

PS :	entrée de 8h30 à 8h50	/ pause déjeuner à 11h40	/ sortie à 16h10 à la porte principale
MS :	entrée de 8h30 à 8h50	/ pause déjeuner à 11h40	/ sortie à 16h15 à la porte principale
GS :	entrée de 8h30 à 8h50	/ pause déjeuner à 11h40	/ sortie à 16h20 à la porte principale

Il est strictement interdit aux parents, aux accompagnateurs et aux enfants de remonter en classe et de circuler dans les couloirs après la sortie des classes, de la garderie, de l'étude et des ateliers.

Toute absence doit être signalée le jour même par téléphone au 01 46 24 95 45 ou mail à secretariatecole@latrinite neuilly.fr puis justifiée par écrit à l'enseignante sur le carnet de liaison ou sur Ecole Directe.

Par égard pour le personnel et pour la bonne marche de l'établissement, nous vous demandons de respecter tous les horaires indiqués ci-dessus : notamment celui de la fermeture de la porte le matin à 8h30 pour les élèves des classe élémentaires, et à 8h50 pour les maternelles et le soir après la garderie qui s'achève à 18h00 précises.

FOURNITURES ET LIVRES

MANUELS SCOLAIRES

Les manuels sont distribués lors de la rentrée le lundi 1er septembre 2025. **Ils devront être recouverts de plastique transparent, non autocollant, pour le jeudi 4 septembre 2025.**

A partir du CE2 : Les manuels scolaires sont prêtés aux élèves. Un état des livres est fait à la remise des manuels en échange d'un chèque de caution de 100€, à l'ordre de « OGEC LA TRINITE ». Ce chèque ne sera pas encaissé et sera rendu en fin d'année scolaire à la restitution des manuels, à condition que ceux-ci ne soient ni perdus, ni détériorés.

CE2 au CM2 : Merci de veiller à ce que votre enfant vienne le 1er jour de classe avec ce chèque de caution de 100 euros. (Ecrire à l'arrière du chèque le nom, prénom et la classe de l'élève)

TOUTES LES CLASSES : Comme chaque année, les *listes de fournitures par classe, pour la prochaine rentrée, sont à télécharger* sur le site internet de l'établissement début Juillet.

LE TABLIER

Un tablier en coton bleu marqué au nom de l'école, est obligatoire pour toutes les classes. Nettoyé en fin de semaine, il doit être rapporté à l'école dès le lundi matin. Les élèves de maternelle et CP repartiront chaque soir avec le tablier.

Il sera marqué au nom de l'élève qui l'accrochera au vestiaire le soir avant de rentrer à la maison.

Les élèves sans tablier ne pourront être acceptés à l'école.

Les familles ont la possibilité d'acheter un tablier en cours d'année (s'adresser au secrétariat)

Les tabliers seront livrés à l'école fin août et distribués le jour de la rentrée.

Site pour commander les tabliers : <https://lantiblues.com/pro/>

GARDERIE ET ÉTUDES SURVEILLÉES DU SOIR

GARDERIE

Une garderie est proposée aux élèves de Maternelle et de CP le soir de 16h15 à 18h00.

Il s'agit d'un service que l'établissement rend aux familles. Les enfants pourront jouer à l'intérieur ou à l'extérieur, dessiner, lire...

*Nous déconseillons l'inscription des **maternelles de Petite Section** en garderie le soir. Ils vivent des temps en collectivité trop longs où fatigabilité et énervement se manifestent et sont contraires à leur bien-être.*

Elle a lieu les LUNDIS - MARDIS - JEUDIS – VENDREDIS

Les sorties ont lieu à des heures précises : 17h15, 17h30, 17h45 et 18h00

La garderie débutera le mardi 2 septembre 2025 (et se terminera le Lundi 29 Juin 2026) sous réserve que la famille ait remis **dès le mardi 2 septembre** le bulletin d'inscription.

Il n'y aura pas de garderie les veilles de vacances scolaires, de certains jours fériés, week-end de fête.

Les jours **sans** garderie, **sans** étude ni atelier sont :

Vendredi 17 octobre 2025(veille vacances la Toussaint)

Vendredi 7 novembre 2025 (Pont du 11 novembre)

Vendredi 19 décembre 2025 (veille vacances de Noël)

Vendredi 20 février 2026(veille des vacances d'hiver)

Vendredi 17 avril 2026(veille des vacances de printemps)

Vendredi 22 mai 2026 (WE de Pentecôte)

Mardi 30 juin 2026(vacances d'été)

Pour faciliter l'organisation, l'inscription se fait pour 1, 2, 3, ou 4 jours fixes à l'aide du tableau d'inscriptions remis le jour de la rentrée.

En cas de force majeure, vous pouvez inscrire votre enfant à la garderie après avoir prévenu/demandé les disponibilités au le secrétariat avant 14h00. **Il n'y aura pas d'inscription occasionnelle possible à la garderie du vendredi soir.**

Le prix annuel pour 4 soirs hebdomadaires est de 1184 €. Le goûter est inclus.

3 soirs → 888 € – 2 soirs → 592 € – 1 soir → 296 €

Les élèves inscrits à l'année étant prioritaires, l'école se réserve le droit de refuser les inscriptions exceptionnelles suivant le nombre de présents.

Aucun enfant ne sera gardé au-delà de 18h00. Les familles devront prendre toutes les dispositions nécessaires dans ce sens.

Si des retards devenaient excessifs ou répétés, l'enfant ne serait plus admis à la garderie et ceci sans contrepartie financière (pas de remboursement en cas d'inscription à l'année)

ÉTUDES SURVEILLÉES DU SOIR

Une étude surveillée fonctionnera, pour les élèves du CE1 au CM2, les :

LUNDIS - MARDIS – JEUDIS de 16h30 à 17h30. **(Prévoir un goûter)**

Les enfants devront réaliser leur travail du soir ; il ne s'agit pas de cours particuliers. Les parents devront chaque soir prévoir un temps pour échanger et vérifier le travail avec leur enfant.

Pour faciliter l'organisation, l'inscription se fait pour 1, 2 ou 3 jours fixes à l'aide du **tableau d'inscriptions remis le jour de la rentrée**. L'étude débutera le mardi 2 septembre 2025 et se terminera le lundi 29 juin 2026.

En cas de force majeure, vous pouvez inscrire votre enfant à l'étude après avoir demandé les disponibilités au secrétariat avant 14h00. (Inscription exceptionnelle à l'étude ou l'étude + garderie au secrétariat)

Le prix annuel de l'étude est de : 3 soirs hebdomadaires ou 2 soirs hebdomadaires = 348 € ou

1 soir hebdomadaire = 174 €/an

Possibilité de garderie après l'étude ou l'atelier de 17h30 à 18h00 : 1 soir = 94 €/ an, 2 soirs = 188 €/an,

3 soirs = 282 €/an.

Possibilité d'inscription à la garderie pour les élèves de Primaire les vendredis.

Prix annuel de la garderie du vendredi (de 16h15 à 18h00) : 296 Euros

Il n'y aura pas d'inscription occasionnelle possible à la garderie du vendredi soir.

Les élèves inscrits à l'année étant prioritaires, l'école se réserve le droit de refuser les inscriptions exceptionnelles suivant le nombre de présents.

ATELIERS PERISCOLAIRES

Les bulletins d'inscription seront distribués le jour de la rentrée, les inscriptions devront être rendues avant le vendredi 5 septembre 2025 dernier délai.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Les ateliers débuteront aux dates indiquées ci-dessous :

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours d'année.

❖ Atelier Théâtre : (CE2, CM1 et CM2) : le mardi de 16h30 à 18h00 (durée :1h30)

Le tarif sera entre 166 euros et 249 euros pour l'année (montant mis sur la facture) suivant le nombre d'inscrits (entre 10 et 15 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours d'année.

L'atelier débutera le mardi 23 septembre (prévoir 4 prestations d'étude pour les lundis de septembre avant le début de l'atelier).

❖ Atelier Yoga : (CE2, CM1 et CM2) : le lundi de 16h30 à 17h30

Le tarif sera entre 140 euros et 207 euros pour l'année (montant mis sur la facture) suivant le nombre d'inscrits (entre 10 et 15 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours d'année.

L'atelier débutera le lundi 22 septembre (prévoir 3 prestations d'étude pour les lundis de septembre avant le début de l'atelier).

❖ Atelier Échecs (niveaux GS, CP, CE1, CE2, CM1, CM2) le lundi, mardi ou jeudi

Il est proposé les lundis (GS et CP), mardis (CE1 et CM2) ou le jeudis (CM1 et CE2) de 16h30 à 17h30.

Le tarif sera de 190 euros pour l'année par chèque à l'ordre du « Cavalier de Neuilly » joint au bulletin d'inscription (entre 10 et 15 participants par atelier)

Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours de trimestre.

L'atelier débutera la semaine du 22 septembre. (Prévoir d'acheter 3 prestations d'étude ou garderie éventuellement pour les 3 premières semaines de septembre)

❖ **Atelier Anglais (niveaux GS CP CE1 CE2) le lundi, mardi ou jeudi**

Il est proposé les lundis (CE1 et CE2), les mardis (GS et CP) et les jeudis (CM1 et CM2)

► de 16h30 à 17h15 pour les GS

► de 16h30 à 17h30 pour les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1.

Le tarif annuel sera de : 210 euros ou 3 fois 70.00 euros en GS (durée 45 mn : 16h30 à 17h15),

264 euros en CP et CE1 ou 3 fois 88 euros (durée 1h00 : 16h30 à 17h30)

L'inscription s'effectue sur le site de « Cap' English » joint au bulletin d'inscription (entre 8 et 12 participants par atelier) Aucun remboursement ne sera fait en cas de désistement en cours de trimestre.

L'atelier débutera la semaine du 15 septembre. (Prévoir d'acheter 4 prestations d'étude ou garderie éventuellement pour septembre)

ATTENTION :

LES ELEVES DE GS et CP NE POURRONT PARTICIPER A 2 ATELIERS PAR SEMAINE DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES : <u>ANGLAIS OU ECHECS</u>
--

Trois ateliers sont prévus sur temps scolaire pour tous les élèves de la classe concernée (sans inscription)

❖ **Atelier Tennis (CM1 CM2)**

Il est proposé aux élèves de CM1 et CM2 par roulement sur l'année scolaire.

❖ **Atelier « Chant Gospel » (CE1 CE2 CM1 CM2)**

Il est proposé sur le temps de récréation du déjeuner aux élèves du CE1 au CM1 par roulement sur l'année scolaire.

L'atelier gospel débutera le jeudi 25 septembre. Les externes auront la possibilité de déjeuner à l'école ce jour-là sur inscription. (Le planning sera donné par l'enseignant de votre enfant).

► Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à ces ateliers puisqu'ils concernent tous les élèves)

INTERVENANTS :

- Anglais : du CP au CM2 (professeurs anglais « Cap English ») 45mn en demi groupe
- Education physique : du CP au CM2 : 1h par semaine
- Education physique : 30 mn deux fois par semaine en PS MS et GS
- Club « option tennis » : initiation au tennis en cm1 et cm2
- « Lire et Faire Lire » intervient de la PS au CE1
- « Sister Act » : atelier gospel du ce1 au cm1

CALENDRIER DES VACANCES :

► ATTENTION :

PAS DE CLASSE POUR LES ELEVES DU GROUPE LA TRINITE LE LUNDI 10 NOVEMBRE

Les élèves auront classe le MERCREDI 12 NOVEMBRE de 8h30 à 16h30

TOUSSAINT : du Vendredi 17 Octobre 2025 après la classe
au Lundi 03 Novembre 2025 au matin

11 NOVEMBRE du **Vendredi 7 Novembre 2025 après la classe**
au **Mercredi 12 novembre au matin**

NOËL : du Vendredi 19 Décembre 2025 après la classe
au Lundi 05 Janvier 2026 au matin

HIVER : du Vendredi 20 Février 2026 après la classe
au Lundi 09 mars 2026 au matin

PRINTEMPS : du Vendredi 17 avril 2026 après la classe
au Lundi 4 mai 2026 au matin

ASCENSION : du Mardi 12 mai 2026 après la classe
au Lundi 18 mai 2026 au matin (vendredi de l'Ascension donné)

PENTECÔTE : du Vendredi 22 mai 2026 après la classe
au Mardi 26 mai 2026 au matin

SORTIE DES CLASSES : Mardi 30 juin 2026 : fin des cours

Jeudi 2 et vendredi 3 juillet : journées pédagogiques pour les enseignantes

REUNIONS DE RENTREE

Consignes :

- 1 seul des deux parents présents

Ce calendrier est donné sous réserve de modifications

■ Muguets (MS) — CE2 - Coquelicots (GS) ➔ **Jeudi 11 Septembre de 18h15 à 19h45**

■ CP- CM2 -CM1/CM2 ➔ **Mardi 16 Septembre de 18h00 à 19h45**

■ Roses (PS) - CE1 - CM1 ➔ **Jeudi 18 Septembre de 18h15 à 19h45**

Il s'agit d'une présentation générale de l'organisation de la classe.

Vous pourrez prendre rendez-vous avec l'enseignante pour les cas particuliers

TENUE DE SPORT

- Short, tee-shirt et tennis
- Lorsque le temps est plus frais : un jogging et un sweat-shirt
- Activité piscine (CP et CE1) : maillot de bain, serviette et bonnet de bain

RELATIONS PARENTS-ENSEIGNANTS ET RENDEZ- VOUS :

Le carnet de liaison à consulter attentivement tous les soirs par au moins 1 parent : les circulaires, les mots des enseignants ou des parents doivent être **datés et signés par les parents**.

Les enseignants reçoivent les parents sur rendez-vous pris à l'aide du carnet de liaison ou par ecole directe. La directrice reçoit les familles sur rendez-vous pris auprès du secrétariat.

Les cahiers ou fichiers sont remis aux parents chaque semaine ou quinzaine (suivant la classe) pour suivi et signatures des parents.

Le livret scolaire est remis deux fois par an en maternelle et trois fois par an en primaire.

Il doit être rapporté à l'école après chaque période. Il sera rendu aux familles contre signature d'une décharge lorsque l'élève quitte l'école.

**L'école ne garde pas de photocopie de ces carnets.
En cas de perte, elle ne pourra donc fournir de duplicata.**

Ecole directe :

Votre compte école directe vous permet d'échanger avec le professeur de votre enfant, d'accéder aux documents comptables (facture), aux documents scolaires (certificat de scolarité, livret scolaire LSU en élémentaire).

Veillez conserver précieusement vos identifiant et mot de passe et chaque parent doit télécharger l'application.

MEDICAMENTS

Ils ne sont pas autorisés à l'école, sauf pour les maladies chroniques et avec prescription médicale.
Un PAI signé par le médecin est alors obligatoire.

L'école n'est pas habilitée à donner un médicament aux élèves.

En cas de fièvre, maux de tête ou vomissements..., nous vous demanderons de venir chercher votre enfant.

PAI/reconduction d'un PAI à l'identique

La nécessité d'établir un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) apparaît dans deux circonstances principales :

1-prise de médicaments sur le temps scolaire pour un traitement quotidien et/ou un protocole d'urgence.

2- organisation et aménagement de la scolarité pour un enfant malade.

Le formulaire de PAI est à réclamer à l'école et à compléter par le médecin référent de la pathologie.

Lorsqu'un PAI a été établi une année, il peut être reconduit l'année suivante si et si seulement il est identique au précédent.

Pour cela, il faudra réclamer le document « Reconduction du PAI à l'identique »

Toute allergie alimentaire doit être signalée (PAI alimentaire obligatoire)

Les élèves de maternelle avec des allergies alimentaires importantes ne pourront être acceptés à la cantine pour des raisons de sécurité.

Les récréations sont obligatoires pour tous les élèves y compris celles sur le temps du déjeuner.

En cas de maladie, les parents devront prendre leurs dispositions.

Bon été, bonnes vacances !

Nathalie Hourmant-Miot

Chef d'établissement